## Questions orales

choses à discuter, bien sûr, et il pourrait y avoir une annonce à une date ultérieure.

[Traduction]

## LES PÊCHES

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à mon ami, le ministre des Pêches et des Océans. Il n'ignore pas que la pêche côtière dans le golfe du Saint-Laurent est de nouveau désastreuse cette année. Dix mille pêcheurs de la côte sud-ouest de Terre-Neuve, du Labrador et du littoral de la grande péninsule du Nord risquent donc de passer un très dur hiver.

Je me demande si le ministre pourrait nous dire s'il y aura d'autres réductions des contingents dans le golfe. De plus, peut-il dire à la Chambre quels plans son gouvernement et lui ont l'intention de mettre en oeuvre pour aider les pêcheurs et les travailleurs d'usine qui feront les frais d'une situation dont ils ne sont pas responsables?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, le député dit que les pêcheurs ne sont pas responsables de cette situation. Il ne veut sans doute pas laisser entendre qu'il faut blâmer les Espagnols ou les Portugais pour la surpêche dans le golfe du Saint-Laurent.

Nous savons que certains pêcheurs ont surexploité la ressource en rejetant des prises à la mer d'une façon tout à fait inacceptable. Nous avons chargé des représentants de l'industrie, des provinces et du ministère des Pêches et des Océans de se pencher sur un plan visant à remédier aux graves problèmes dans le golfe.

Oui, nous envisageons de nouvelles réductions du total des prises admissibles dans ce secteur, mais avant de prendre cette décision, nous devons songer aux mesures que nous pourrions prendre afin d'atténuer les effets que cela entraînerait pour le pêcheurs des deux côtés du golfe.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): La réponse du ministre me déçoit, monsieur le Président. En plus d'être inexacte, elle est injuste.

Il fait peut-être allusion à certaines personnes, mais s'il avait écouté ma question, il saurait qu'il ne s'agit pas des gens dont j'ai parlé dans ma première question. J'ai pris garde de ne pas parler de gens d'autres provinces ou

d'autres régions du pays. J'ai bien parlé des pêcheurs de la côte sud-ouest de Terre-Neuve, de la grande péninsule du Nord et du Labrador. Je tiens à lui dire, devant la Chambre, qu'aucun de ces pêcheurs n'est coupable des activités dont il a parlé. Il devrait peut-être d'abord s'excuser auprès de la Chambre et de ces pêcheurs.

Je lui demanderai plus particulièrement de repenser à la question et de nous dire, maintenant qu'il la comprend mieux ce qu'il a l'intention de faire pour venir en aide à ces pêcheurs, qui, je le répète, ne sont pas responsables de cette situation.

Je ne dis pas que c'est le ministre qui en est responsable, mais il est bien placé pour y apporter une solution. Je le prie, au nom de ces pêcheurs, de prendre des mesures pour leur venir en aide au lieu d'accuser à tort et à travers et de blâmer des gens qui ne méritent pas. . .

M. le Président: Je suis sûr que le député a posé sa question. Le ministre a la parole pour y répondre.

L'hon. Bernard Valcourt (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je sais fort bien qu'on ne trouvera pas de réponse ou de solution valable en tentant de trouver un coupable pour les problèmes que connaissent aujourd'hui et continueront à connaître les pêcheurs de la côte sud-ouest de Terre-Neuve.

Je crois que le député est conscient de l'intérêt que porte ce gouvernement aux pêcheurs touchés par la réduction des quotas de pêche. Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, nous surveillerons la situation de près. S'il devient nécessaire de prendre des mesures afin de venir en aide à ces pêcheurs et à leurs collectivités, nous agirons comme nous l'avons fait par le passé.

[Français]

## LES ENFANTS

Mme Albina Guarnieri (Mississauga-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le 1<sup>er</sup> octobre, le gouvernement a vertueusement proclamé pour la première fois un ministre de l'enfance. Aujourd'hui, on rapporte que 30 p. 100 des 1,2 million d'écoliers au Québec sont sous-alimentés. J'aimerais donc demander au ministre responsable des enfants, ce personnage qui a si éloquemment demandé au reste du monde entier de combattre la pauvreté chez les enfants, de nous expliquer pourquoi son gouvernement n'a rien fait pour arrêter